

Acte n° 2022C56

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice Présents

: 45 : 32 Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 07/04/2022

Pouvoirs

: 9

Votants

: 41

Le 14 avril 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

<u>Présents</u>: Didier Alban, Marcel Babad, Cécile Baudoux, Emilie Bertholon, Stéphane Berthomieu, Ingrid Besson, Fabien Bihler, Carole Bontemps-Hesdin, Valérie Boyer, Patrick Charrondiere, Armand Chaumont, Jacques Cormoreche, Anne-Marie Degueurce, Carole Demange, Nicole Dugelay, Jean-Jacques Dumont, Yves Dumoulin, Christine Fornes, Gilles Garnier, Vincent Lautier, Gaëlle Lichtle, Corinne Martin Gajac, Patrick Nabeth Michèle Nuguet, Richard Paccaud, Marc Pechoux, Sylvie Permezel, David Pommier Gérard Porretti, Pierre Roset, Richard Simmini, Nathalie Tisserand,

Absents excusés: Gabriel, AUMONIER (Pouvoir Valérie BOYER), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir Patrick NABETH), Frédéric VALLOS (Pouvoir Marc PECHOUX), Catherine VIGNON (Pouvoir Marcel BABAD).

Secrétaire de séance : Jean-Jacques DUMONT.

OBJET: FINANCES - Budget Immobilier d'Entreprises - Affectation du résultat 2021

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, expose au conseil que l'exercice de 2021 du Budget Immobilier d'Entreprises, dégage un résultat d'exploitation de 15 535,31 €. Il est proposé que cet excédent soit affecté conformément au tableau ci-dessous :

	SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total	
1	Résultat de clôture de l'exercice 2020	-627 147,21	0,00	-627 147,21	
2	Affectations 2020 faites en 2021		-32 436,11	-32 436,11	
3	Recettes 2021	242 895,85	335 091,67	577 987,52	
4	Dépenses 2021	-365 763,84	-287 120,25	-652 884,09	
5	Résultat 2021	-122 867,99	47 971,42	-74 896,57	
6	Résultat cumulé (réel de clôture 2021)	-750 015,20	15 535,31	-734 479,89	
7	Recettes Reports 2022	0,00		0,00	
8	Dépense2 Reports 2021	0,00		0,00	disponible repris au c/R002
9	Résultat corrigé des restes à réaliser	-750 015,20	15 535,31	-734 479,89	0,00

Calcul des résultats : (5) = (3) - (4)

(6) = (1) + (2) + (5)

(9) = (6) + (7) - (8)

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT					
DISPONIBLE en fonctionnement	15 535,31				
BESOIN en investissement	-750 015,20				
DEFICIT maintenu en investissement	-734 479,89				
REPORT en fonctionnement		0,00			
INVESTSSEMENT	DEPENSES	RECETTES			
Compte 001 résultat d'investissement	-750 015,20	0,00			
Compte Restes à réaliser	0,00	0,00			
Compte 1068 Excédent de fonctionnement		15 535,31			
Compte 16 emprunt à contracter		734 479,89			
total	-750 015,20	750 015,20			
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES			
Compte 002 - disponible reporté		0,00			

Entendu l'exposé de M. Stéphane BERTHOMIEU et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

✓ **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation de 2021 dans le Budget Primitif du Budget Immobilier d'Entreprises 2022, conformément au tableau ci-dessus.

1 9 AVR. 2022

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220414-2022C56-FI Affichage le :

1 9 AVR. 2022

A Trévoux, le 14/04/2022

Le Président, Marc PECHOUX

